

COMMUNIQUE DE PRESSE

Date 10 décembre 2019

Page 1/2

Objet Arrivée d'un nouvel Avocat Associé

Villa des Cigognes
17 rue Louis Aureglia
BP 450
98012 Monaco Cedex

T +377 97 98 42 24
F +377 97 98 42 25

cms.law/pcm

ARRIVEE DE ME GERALDINE GAZO

Les Avocats Associés du cabinet d'avocats CMS à Monaco annoncent l'arrivée de Me Géraldine Gazo, en qualité d'Avocat Associé au sein du pôle Clientèle Privée.

Docteur en Droit, membre du Barreau de Monaco depuis 1997 et Avocat-Défenseur depuis 2005, Géraldine Gazo dispose d'une expérience de plus de 20 ans en conseil et contentieux, au service d'une clientèle monégasque et internationale, en droit des affaires, droit international privé et droit pénal.

Elle concentre aujourd'hui son activité sur la clientèle privée, pour le compte de laquelle elle intervient, directement, ainsi qu'auprès d'intermédiaires tels que des banques privées, *family offices*, gestionnaires d'actifs et prestataires de services fiduciaires, et est spécialisée en droit international privé et en droit pénal. Son expertise dans ces deux disciplines est unique. Me Géraldine Gazo a, en effet, participé à la rédaction du code de droit international privé monégasque, aux côtés du Professeur Paul Lagarde, Docteur en droit et agrégé, Professeur de droit privé à l'Université de Paris I et ancien Conseiller d'Etat en France en service extraordinaire entre 1996 et 2000. Elle est également membre du Comité Français de Droit International Privé depuis 2018. En ce qui concerne le droit pénal, elle intervient depuis de nombreuses années devant les juridictions pénales monégasques, dans le cadre d'affaires particulièrement complexes et impliquant régulièrement des procédures parallèles dans plusieurs pays.

Au-delà de ses activités de conseil, Me Géraldine Gazo est également un membre actif du Conseil Economique et Social de la Principauté de Monaco, dont elle est Présidente de la Section Affaires Financières. Elle est aussi la membre représentante de la Principauté de Monaco à la Cour Internationale d'Arbitrage de la CCI à Paris depuis 2002. Elle a d'ailleurs participé à l'élaboration du Projet de loi relatif à l'arbitrage en qualité de membre d'un groupe de travail du Gouvernement Princier.

Avocats Associés inscrits à l'Ordre des Avocats-Défenseurs et Avocats de la Principauté de Monaco : Christine PASQUIER CIULLA | Olivier MARQUET | Sophie MARQUET | Stephan PASTOR | Raphaëlle SVARA | Géraldine GAZO

Les Avocats Associés constituent un cabinet d'avocats monégasque affilié à un Groupement Européen d'Intérêt Economique, CMS Legal Services EEIG, qui coordonne un ensemble de cabinets d'avocats indépendants, et qui n'assure aucun service auprès de la clientèle. Seuls les cabinets d'avocats membres offrent des prestations de services dans leurs ressorts géographiques respectifs. CMS EEIG et chacun des cabinets d'avocats qui en est membre, sont des entités juridiques distinctes dont aucune n'a autorité pour engager les autres. CMS EEIG et chacun des cabinets d'avocats membres sont responsables de leurs propres actes ou manquements, et non de ceux des autres membres du groupement. L'utilisation de la marque « CMS » et du terme « cabinet » désigne certains ou la totalité des cabinets d'avocats membres, ou encore leurs bureaux.

Implantations CMS : Aberdeen, Alger, Amsterdam, Anvers, Barcelone, Belgrade, Berlin, Bogota, Bratislava, Bristol, Bruxelles, Bucarest, Budapest, Casablanca, Cologne, Dubaï, Düsseldorf, Edimbourg, Francfort, Funchal, Genève, Glasgow, Hambourg, Hong Kong, Istanbul, Johannesburg, Kiev, Leipzig, Lima, Lisbonne, Ljubljana, Londres, Luanda, Luxembourg, Lyon, Madrid, Manchester, Mexico, Milan, Mombasa, Monaco, Moscow, Munich, Muscat, Nairobi, Paris, Pékin, Podgorica, Poznań, Prague, Reading, Rio de Janeiro, Riyad, Rome, Santiago du Chili, Sarajevo, Séville, Shanghai, Sheffield, Singapour, Skopje, Sofia, Strasbourg, Stuttgart, Tirana, Utrecht, Varsovie, Vienne, Zagreb et Zurich.

Me Géraldine Gazo rejoint le cabinet accompagnée de ses collaborateurs, titulaires du Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat en France et disposant d'une expérience significative au service de la clientèle privée à Monaco.

Olivier Marquet, Avocat-Défenseur, Associé et Managing Partner du cabinet CMS à Monaco commente : « L'arrivée de Géraldine Gazo et de son équipe constitue un nouveau moment fort pour notre cabinet. Celle-ci révèle notre capacité à attirer des talents exceptionnels de la Place au sein de notre structure, et notre souhait de réaffirmer notre fort ancrage dans la Principauté de Monaco ».

Christine Pasquier Ciulla, Avocat-Défenseur, Associé au sein du pôle Clientèle Privée du cabinet, ajoute : « Nous sommes enchantés d'accueillir Géraldine Gazo et son équipe parmi nous. Leur arrivée reflète notre souhait de donner une place accrue à la pratique du droit international privé au sein de notre cabinet ».

Raphaëlle Svara, Avocat, Associé au sein du pôle Clientèle Privée du cabinet, conclut : « Notre équipe Clientèle Privée, dont l'activité poursuit son essor, renforce encore davantage, par ces recrutements latéraux, sa position parmi les *leaders* du marché à Monaco ».

- FIN -

Contacts :

Olivier Marquet

Avocat Associé | Managing Partner

T + 377 97 98 42 24

[E olivier.marquet@cms-pcm.com](mailto:olivier.marquet@cms-pcm.com)

Cécile Roche

Directrice de la Communication et du Knowledge

T + 377 97 98 42 24

[E cecile.roche@cms-pcm.com](mailto:cecile.roche@cms-pcm.com)

Note aux rédactions :

Les Avocats Associés sont inscrits au Barreau de Monaco et constituent un cabinet d'avocats monégasque affilié à un Groupement Européen d'Intérêt Economique, CMS Legal Services EEIG, qui coordonne un ensemble de cabinets d'avocats indépendants.

Fondé en 2009, le cabinet CMS à Monaco compte six Avocats Associés monégasques et plus de 35 professionnels du droit. Il constitue, aujourd'hui, le principal cabinet d'avocats d'affaires international à Monaco. Son enracinement local, son positionnement unique et son expertise reconnue lui permettent de fournir des solutions innovantes et à haute valeur ajoutée dans tous les domaines du droit pertinents

à une clientèle diversifiée, monégasque et internationale, ayant des intérêts économiques et/ou personnels à Monaco. Le cabinet CMS à Monaco est ainsi structuré autour de six pôles de compétences, dédiés chacun à une expertise spécifique : Banque & Finance, Entreprises & Investissements, Immobilier & Construction, Pénal, Social et Clientèle Privée.

Le cabinet CMS à Monaco met ainsi à la disposition de ses clients, aussi bien un très haut niveau d'expertise technique locale, qu'une offre pluridisciplinaire et multi-juridictionnelle.

Pour toute information complémentaire : cms.law/pcm